

ACTION DE PREVENTION VIOLENCES ET CITOYENNETE

« RESPECT DE SOI, RESPECT DES AUTRES DANS L'USAGE DES ECRANS »

Publics concernés :

5^{ème}_ 4^{ème}

Nombre de séances :

2 séances de 2h par classe, la deuxième séance en demi-groupe

Objectifs :

Objectif général

Favoriser une prise de conscience et une responsabilisation quant à l'usage des écrans et l'appropriation de comportements basés sur le respect mutuel.

Objectifs spécifiques

- Permettre d'appréhender les avantages et inconvénients des différents écrans (TV, internet, jeux vidéo, etc.)
- Développer la capacité à auto-évaluer son utilisation, à comprendre les problématiques d'un usage abusif et à repérer ce comportement
- Aider à distinguer ce qui est de l'ordre de la sphère publique et de la sphère intime
- Favoriser la réflexion sur les utilisations irrespectueuses des écrans et les façons de s'en protéger.

Contenu pédagogiques et déroulement :

Le fil conducteur de nos interventions est la mise en mots de ce qui est vécu par les élèves : que ce soit dans le fait de définir des actes, de décrire ce qu'ils ressentent ou d'élaborer des pistes de résolution de conflits, l'élaboration du langage nous paraît essentielle pour prendre conscience de ce qui est en jeu lorsqu'ils utilisent les écrans.

Complémentaire à ce travail d'expression, nos ateliers ont pour but de développer l'écoute de l'autre ; d'adulte à élèves mais aussi entre élèves, ce qui est un enjeu majeur de relations pondérées entre eux.

Atelier 1 :

- Le premier axe de travail avec les élèves consiste en un repérage des avantages et des inconvénients ou limites des écrans. De quoi parle-t-on ? Comment les utilise-t-on ? Pourquoi ? Quand ? Avec qui ?
- Le second axe amène les élèves à analyser la place et le rôle des écrans dans leur vie. Il s'agit d'apprendre à distinguer un usage modéré d'un usage nocif et de réfléchir aux impacts d'une utilisation abusive (sommeil, travail scolaire, relation familiale, etc.).

Atelier 2 :

- Le troisième axe consiste à définir ce qui est de l'ordre de la sphère publique et ce qui est de l'ordre de la sphère intime et à anticiper les conséquences lorsque l'on passe de l'une à l'autre sans en adapter notre posture (blog, diffusion de photographies, divulgation d'un secret).
- Le quatrième axe les amène à réfléchir sur les mécanismes en jeu dans un événement conflictuel (injures, rumeurs), la place donnée ou prise par les écrans dans ce conflit et à proposer des postures alternatives, qu'ils soient impliqués ou témoin d'une situation conflictuelle. Sont réfléchis la puissance du collectif ainsi que la responsabilisation de nos actes même à distance et l'intervention de la Loi.

Au cours des rencontres, les intervenants adaptent leur posture à partir de l'expression des élèves et selon leur niveau de maturité, leur niveau de compréhension et selon les problématiques évoquées.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Utilisation d'outils participatifs leur permettant de développer leurs compétences individuelles et collectives pour une analyse de situations problématiques et l'adoption de comportements adaptés :

- Travaux en sous-groupes
- Auto-évaluation
- Débat collectif (à partir de power points réalisés par Holisme)
- Abaque de Régnier
- Vidéo sur les dangers d'internet « le blog de Mehdi », Préfecture de Police de Paris.



Distribution d'un livret contenant les sites internet de référence et une synthèse des lois.

Intervenant :

Un professionnel de l'association Holisme.

Un adulte de la communauté éducative est présent lors des ateliers afin de développer ses compétences sur le sujet, ses connaissances sur les lieux ressources et de favoriser le repérage précoce de situations problématiques.

Evaluation des rencontres :

Distribution d'un questionnaire d'évaluation aux élèves et aux professionnels de l'établissement présents lors des interventions, à la fin de l'intervention

Rédaction d'un rapport d'évaluation à partir de l'analyse des données qualitatives et quantitatives issues des questionnaires remplis.